

l'Acte final d'Helsinki se réuniront l'année prochaine à Madrid pour donner suite à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le Canada sera alors en mesure de signaler que des progrès valables mais modestes ont été enregistrés ici et là dans la mise en oeuvre de l'Acte final, et qu'il a lui-même apporté sa contribution. Par la même occasion, nous relèverons certainement les graves manquements qui assombrissent le tableau, et nous en appellerons une fois encore aux gouvernements pour qu'ils respectent les engagements qu'ils ont pris en souscrivant librement à l'Acte final. Nous avons devant nous la tâche difficile de convaincre certains que notre défense des droits de la personne n'est pas une forme déguisée de subversion des régimes d'Europe de l'Est, mais plutôt une façon de réclamer le respect des libertés individuelles consacrées par un certain nombre de chartes internationales, dont l'Acte final d'Helsinki. L'appui des populations occidentales en faveur de la détente ne saurait être maintenu autrement. La population et le Parlement s'intéressent vivement aux préparatifs de la réunion de Madrid dont l'orientation, j'espère, se trouvera elle aussi déterminée dans le cadre de l'examen de la politique étrangère.

Je terminerai donc comme j'ai commencé: par l'examen de la politique étrangère. Le moment est certainement venu de faire le point sur nos relations avec l'Europe. Comme je l'ai déjà dit, son point de départ est l'amitié qui lie l'Europe et le Canada et son objectif est de découvrir des façons nouvelles et novatrices de nous développer. Je vous invite, vous et vos collègues à travers le pays, à jouer un rôle important et actif dans ce processus.

---

S/C